

Collaborer avec les parents

La collaboration entre les partenaires de la petite enfance et les parents d'enfants de 0 à 5 ans est essentielle pour qu'ils puissent partager leurs points de vue et influencer la conception et la réalisation des actions qui les concernent. Cet engagement amène les parents à participer à des activités dans leur communauté et également à contribuer à des projets en s'impliquant dans des organismes

Pourquoi collaborer est essentiel?

Pour les parents, collaborer avec les partenaires c'est :

- créer des liens et briser l'isolement;
- être utile dans l'avancement d'une cause et avoir une influence;
- exercer un leadership dans l'action de la communauté pour la petite enfance;
- participer à la prise de décisions au sein d'organismes;
- agir sur leur environnement pour leurs enfants.

Pour les partenaires, collaborer avec les parents c'est :

- tenir compte du point de vue des parents;
- être en contact avec la réalité et les besoins des parents;
- s'enrichir de l'expertise des parents;
- habiliter les parents à assumer leur leadership au sein de la communauté en lien avec la petite enfance;
- se doter d'orientations et de projets adaptés aux besoins des familles.

La participation, une composante du développement du pouvoir d'agir

Pour favoriser l'engagement des parents, il est important que l'offre de participation qui leur est faite soit variée afin que les intérêts de chacun soient comblés. L'échelle ci-dessous illustre bien les différents types de participation possible. Ils sont organisés selon le degré de pouvoir d'agir (empowerment) associé à chacun.

– RÉALISATION –

CAFÉ SOLUTION

200 PORTES HM

Le Café solution est organisé par le comité de parents une fois par an. Il rassemble une quarantaine de parents et d'acteurs du quartier Hochelaga-Maisonneuve qui réfléchissent à une problématique et explorent des pistes de solutions.

– RÉALISATION –

LOCAL AUX FAMILLES

TABLE INTERSECTORIELLE ENFANCE-FAMILLE DE PIERRE-DE SAUREL

Le local aux familles est un espace autonome par et pour les parents, situé dans la salle du conseil municipal. Il est libre de toute programmation afin que les familles puissent échanger entre elles et regarder leurs enfants s'amuser et se faire des amis.

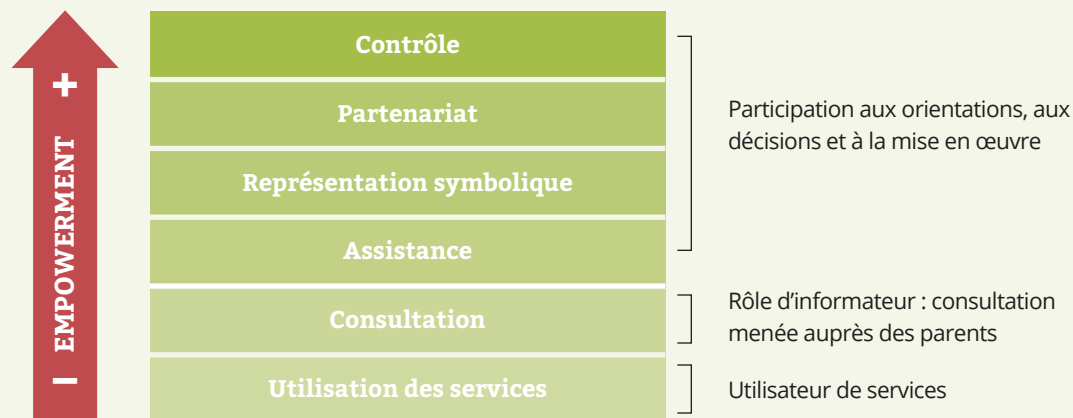
– RÉALISATION –

AVEC LES FAMILLES LÉVISIENNES

REGROUPEMENT DES ACTEURS EN PETITE ENFANCE DE LÉVIS

Les parents s'impliquent en participant à l'élaboration de l'offre de services des organisations et en siégeant au sein d'instances décisionnelles.

Échelle de participation des parents*



*Adaptation de Arnstein, Sherry R.(1969) 'A Ladder Of Citizen Participation', *Journal of the American Planning Association*, 35: 4, 216 — 224 dans l'article de J. Donzelot et R. Epstein «Démocratie et participation : l'exemple de la rénovation urbaine». Publié dans *Esprit*, n. 236, 2006 pp. 5-34.

« Le terme **empowerment** (ou pouvoir d'agir) fait référence à la succession d'étapes par lesquelles un individu ou une collectivité s'approprie le pouvoir ainsi que sa capacité à l'exercer de façon autonome. [...] une approche axée sur l'empowerment cherche à soutenir les personnes et les collectivités dans leurs démarches pour se procurer le pouvoir dont elles ont besoin. »

Définition de William A. Ninacs, dans *Empowerment et intervention. Développement de la capacité d'agir et de la solidarité*

De nombreuses initiatives donnent un pouvoir d'agir aux parents. Plusieurs visent plus particulièrement les parents vivant en contexte de défavorisation. Pour que les parents puissent réellement participer, il faut s'assurer que certaines conditions sont remplies. Il est en effet important d'offrir des lieux qui leur permettent de participer aux décisions qui les concernent. Ils doivent également se sentir concernés par les enjeux et croire qu'un changement est possible. Le projet et les réalisations doivent produire des résultats concrets. Cela exige des interactions et du temps. Le processus ne se fait pas du jour au lendemain, il faut le favoriser sans le forcer.

Des stratégies de collaboration

Pour y parvenir, plusieurs organismes ont fait le choix d'inclure dans leur structure et leurs processus des parents partenaires. Ainsi, ces derniers ont une influence sur les orientations, les décisions et la réalisation des actions. Par exemple, la démarche Voix des parents invite les parents à répondre à la question "Comment améliorer notre communauté pour qu'elle soit le meilleur endroit possible pour élever nos enfants?" Plus de 80 démarches ont eu lieu au Québec.